

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3047/Just.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Réponse au n° 1796/A.I.l.b.

Antwoord op n°

du 7 octobre 19 50.

van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

Affaire BURAHIMA & JUMA.

Astrida , le 2 novembre 1950.
den



Monsieur le Juge,

Comme suite à votre n° 1796/A.I.l.b. du
7 octobre 1950, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe
l'interrogatoire de NSANZABAGANWA Alphonse.

Le Juge Suppléant du Tribunal de Territoire,
Ch. LEES,

A Monsieur le Juge Suppléant du Tribunal de Territoire

de et à

NYANZA.